

3 L'ÉTANG DE LA GARDE

Au bout de la Haute Gallais, au stop, tournez à droite. Remontez la Route de Dinard sur 300 mètres, et tournez à droite à l'abribus pour emprunter le chemin qui se trouve derrière. Remontez ce dernier jusqu'au Chemin de la Vallée. Prenez la première à droite, Rue de la Ville Rucette. Continuez tout droit dans la Rue du Manoir de la Motte.

À l'intersection, tournez à gauche dans la Rue Montfortin, et continuez sur 800 mètres. Au rond point, tournez à droite Rue de la Théaudais, et continuez sur 700 mètres jusqu'à la Rue du Suet.

4 MUSÉE MANOLI

Dans la Rue du Suet, vous passerez devant le Musée Manoli. Tournez à droite après le musée sur la rue Jean Langlais. Au bout, tournez gauche sur la rue du Général de Gaulle et revenez au point de départ.

Pierre Manoli était un sculpteur français. Il prenait inspiration dans la faune et la flore, une de ses œuvres majeures, La Grande Voile, est exposée à la Gare Montparnasse depuis 1992. Une de ses œuvres est également exposée dans le jardin éponyme, sur la Pointe du Grognet.



Le Musée Manoli est labélisé Accueil Vélo, et possède l'équipement pour réparer les avaries à vélo.

02 23 18 72 79

museemanoli@manoli.org



Port du casque obligatoire pour les moins de 12 ans.

Roulez en file indienne, respectez le code de la route et l'environnement.

Attention, ce circuit n'est réalisable que dans le sens de circulation proposé.

Prière de rester courtois et de respecter les autres usagers.

UN MONUMENT À LA RICHARDAIS LE BARRAGE DE LA RANCE

Fonctionnant sur le même principe que ses ancêtres, les moulins à marée, l'usine marémotrice de La Rance est la première au monde à produire de l'électricité grâce à la force des marées. Construite entre 1961 et 1966 à l'embouchure de l'estuaire de La Rance, sa production électrique avoisine les 600 millions de kilowatts à l'heure, c'est-à-dire la consommation domestique annuelle de Rennes et de son agglomération. L'usine marémotrice est également utilisée comme axe routier pour relier Saint-Malo à Dinard.

Unique en Europe, l'usine marémotrice ne se visite plus depuis 2001, mais l'Espace découverte est un musée accessible à tous, gratuit et ouvert toute l'année. Il offre aux visiteurs une immersion dans le monde de l'énergie. Une turbine à échelle grandeur nature, des bornes interactives, des maquettes, des vidéos, des panneaux d'information et une baie vitrée offrant une vue sur la salle des machines permettent aux visiteurs de découvrir le fonctionnement de l'usine, son histoire et son environnement (la faune et la flore).

Visites libres - Visites guidées 1h sur réservation.

02 99 16 37 14

espace-decouverte-rance@edf.fr



Dinard Côte d'Émeraude Tourisme
2 Boulevard Féart
35800 Dinard

0 821 235 500 Service 0,12 € / min
+ prix appel

En savoir plus avec les visites proposées par l'Office de Tourisme.

info@dinardemeraudetourisme.com

CIRCUIT VÉLO LA RICHARDAIS

5.82
km

44 m

25 min



1 CENTRE NAUTIQUE

Passage optionnel :
 Avant de débuter votre parcours, vous pouvez descendre le passage Piqueriotte afin de découvrir le Centre Nautique de la Richardais, site classé Natura 2000.

Débutez votre parcours sur la place de la République, dans la Rue de la Paix. Suivez la rue, et au bout de celle-ci, tournez à gauche, Rue Renouvin.

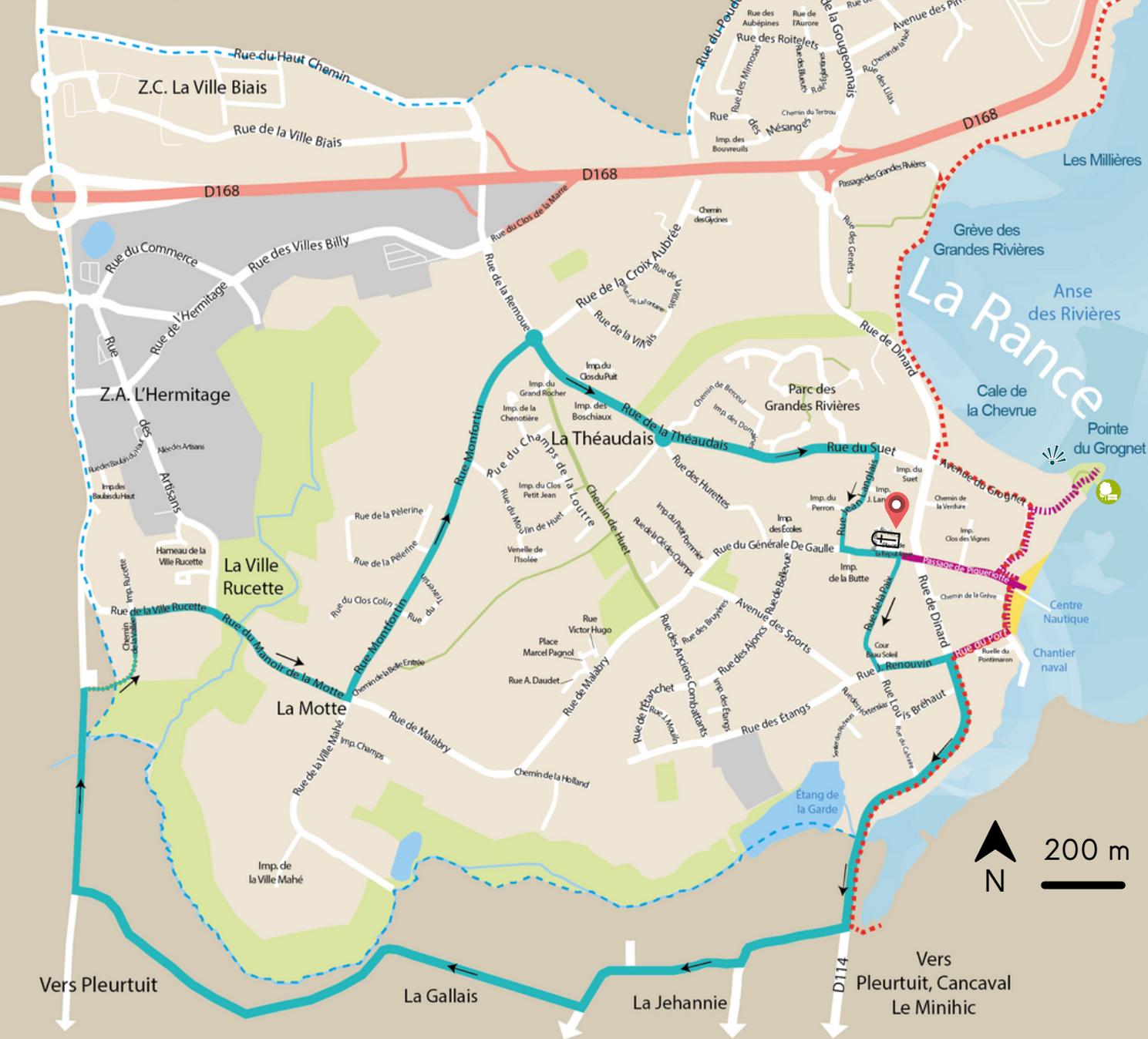
Passage optionnel :
 À l'intersection, continuez tout droit dans la Rue du Port. À partir d'ici, descendez de votre vélo, et continuez à pied. Tourner à gauche le long de la plage, jusqu'au Centre Nautique. Remontez le Passage Piqueriotte et tournez à droite sur le parking. Empreuntez le chemin qui rejoint l'avenue du Grognet. Au bout, tournez à droite et découvrez le jardin Manoli, du nom du célèbre sculpteur Richardaisien. Revenez sur vos pas pour rejoindre votre vélo. Remontez la Rue du Port, et tournez à gauche sur la Rue de Dinard.

En 1967, date de l'inauguration du Barrage de la Rance, l'École de Voile de La Richardais est créée par une association d'agents d'EDF, qui travaillaient sur le barrage de La Rance. La construction du bâtiment débutera en 1998 et s'achèvera en 2000. La même année, le site est classé Natura 2000. Le centre CNR offre notamment la possibilité de pratiquer l'aviron.

2 LE MOULIN NEUF

En bas de la Rue Renouvin, tournez à droite, Rue de Dinard, et suivez la route. À la sortie de la ville, prenez la première à droite en direction de la Jehannie. Prenez à nouveau la première à droite et continuez sur 350 mètres. Prenez à droite, direction La Gallais. Continuez sur 700 mètres, et tournez à droite à l'intersection pour rejoindre la Haute Gallais.

Rue de Dinard, vous découvrirez sur la rive opposée le Moulin Neuf. Construit en 1806, ce moulin à marée est transformé en minoterie en 1857 et cesse de fonctionner en 1939.



- Légende :**
- Point de vue remarquable
 - GR34® C
 - Partie alternative piétonne
 - Église
 - Circuit Principal
 - Partie alternative cyclable
 - Parc et Jardin
 - Chemin

